



Coordination BOUGE TA PREF 38 Réunion du 14 novembre 2024

Participants : Pierre Michaud, Monique Vuailat, Simone Targe, Anne Villegier, Janny Auguste, Habiba stagiaire (Apardap), Catherine Murat et Martine Faure Saint-Aman (la Cimade), Martine François (RESF), Abdul-Aziz Ismaila (CAAEI collectif des étudiants de l'Isère), Guillemette Roumain (CART du Trièves), Akim Boukehil

Prochaines réunions

jeudi 21 novembre 18h30 à Babel Saint-Bruno

jeudi 28 novembre à 10h à la MVAC (maison de la vie associative et citoyenne)

Réunion du 12 novembre avec les étudiants

Information sur les conditions des étudiants étrangers sur le campus - 50 participants – participation nouvelle de l'UNEF, l'UEG (syndicats étudiants), le FSU (syndicat enseignant) – projets de s'allier à Bouge ta Pref 38 aux actions des rue – proposition d'attestations à faire de la part des professeurs – un progrès : de nombreux étudiants ont reçu une prolongation mais ce n'est pas suffisant – **Projet de rencontre les mardi 26 ou 28 novembre devant la préfecture avec la CGT sans papiers**

Réunion du 12 novembre avec les accueillis

Information sur la coordination BTP38 -70 participants - des témoignages recueillis serviront au mur de la honte (Martine et Janny) - Les personnes ayant laissé leur adresse mail seront informées du rassemblement devant la préfecture et pourront témoigner devant la préfecture -

Attestations de non rendez-vous

Nous validons la proposition d'attestation à utiliser pour les personnes en rupture de droits : voir en PJ et sur le site <http://www.bougetapref38.fr/index.php?category/La-Coordination> dans la rubrique « Les Actions ».

Attention ! cette attestation est un acte de solidarité et n'a pas de valeur juridique : « Pour que les personnes en difficulté suite à l'impossibilité d'avoir un rendez-vous puissent le prouver la coordination propose aux structures signataires d'utiliser le document suivant. »

Rencontre avec la Préfète

Envoyer une lettre à la préfète pour lui demander un RV avant le rassemblement de la semaine du 26 novembre devant la préfecture. Pierre envoie cette semaine une lettre simple avec, en PJ, la lettre ouverte. Notre objectif est que dès son arrivée, elle prenne conscience qu'on est unis.

Actions de rue

Chaque action fait l'objet d'un groupe de travail d'une dizaine de personnes ? Ce groupe est ouvert à toute bonne volonté.

- Action théâtre

- **Création de sketches** (qq phrases significatives) qui seront déclamées sur des lieux publics avec distribution d'un flyer « le saviez-vous » - **prochaines réunion prévues mercredi 20 novembre à 16h, mardi 26 novembre à 15h et samedi 7 décembre à 15h, à Babel St Bruno, 52 rue Abbé Grégoire** - Coordinatrices : Claire Patras de RESF et Anne Villegier de l'Apardap
- **Création théâtrale « Le procès du préfet »** **jeudi 21 novembre à 18h, sur le campus, tour Irma, arrêt B** - l'objectif est de le jouer en plein air en 2025

- Action Mur de la honte

Le groupe a du mal à trouver un moyen de communication. Il va donc fonctionner par mail pour commencer à être opérationnel pour le rassemblement.

Martine François de RESF coordonne l'action. Akim propose de faire les supports hommes sandwiches.

Action du 18 décembre, journée internationale des migrants

Un temps fort qui allie la visite du musée par des accueillis médiateurs avec un événement fort sur le parvis et la manifestation qui démarrera à 18h (avec la fanfare de lutte).

3 groupes avancent sur ces 3 points.

Autres questions diverses à approfondir

- Proposition de refaire une observation de 2 semaines devant la préfecture pour avoir un comparatif par rapport à juin dernier
- Se fédérer entre associations pour communiquer sur les réseaux sociaux sur Bouge ta pref (Martine FSA le fait pour la Cimade et peut envoyer l'info aux référents COMM d'autres associations)
- Quid de la procédure judiciaire avec les avocats ? Quel impact des actions individuelles ? Nécessité de la présence d'un.e avocat.e (Pierre envoie un message en ce sens)
- Avancer sur l'estimation demandée par les associations du nombre hebdomadaire de personnes reçues qui n'arrivent pas à accéder à des RV en préfecture



ATTESTATION DE NON RENDEZ-VOUS

ORGANISATION

Je soussigné.e
membre de l'association

et de la coordination "**BougeTaPref38**"

certifie suivre Mme / M.
titulaire d'un titre de séjour (ou d'un récépissé)
dont la validité s'est terminée le

Depuis le _____ malgré ses efforts et les nôtres, la Préfecture de l'Isère n'ayant publié que
très peu de plages de rendez-vous, il lui a été impossible de renouveler son titre (récépissé).

Il (elle) est suivi.e également par Maître
Il (elle) envisage d'avoir recours à un avocat

Fait à _____, le _____

Signature

www.bougetapref38.fr



ATTESTATION DE NON RENDEZ-VOUS

ORGANISATION

Je soussigné.e
membre de l'association

et de la coordination "**BougeTaPref38**"

certifie suivre Mme / M.
titulaire d'un titre de séjour (ou d'un récépissé)
dont la validité s'est terminée le

Depuis le _____ malgré ses efforts et les nôtres, la Préfecture de l'Isère n'ayant publié que
très peu de plages de rendez-vous, il lui a été impossible de renouveler son titre (récépissé).

Il (elle) est suivi.e également par Maître
Il (elle) envisage d'avoir recours à un avocat

Fait à _____, le _____

Signature

www.bougetapref38.fr

